

BIP 006 du 29 juin 2020
Bulletin d'Informations Pratiques
du Pôle des Usagers

Informations du Pôle des Usagers

Reprise d'activités suite à la crise sanitaire du COVID19

Le Pôle des Usagers est très heureux de vous informer de la reprise complète de ses activités

Reprise des permanences à la Maison des Usagers

Les permanences des Associations et des Pairs Aidants reprendront à compter du 1er juillet dans le strict respect des gestes barrières, à savoir, un seul bénévole par association et un seul pair aidant pour accueillir les usagers. Le port du masque reste obligatoire ainsi que le sens de circulation mis en place. La prise de rendez-vous reste privilégiée lorsqu'elle est possible.

Les permanences des Avocats reprendront à compter du 1er septembre tous les mardis après-midi, de 14h à 16h, sans rendez-vous.

Reprise des permanences dans les Unités

Les permanences dans les Unités peuvent reprendre également le 1er juillet. Chaque association devra contacter les Unités concernées afin de définir les modalités de reprise.

Ouverture de la Bibliothèque des Patients

Laurette, Nathalie, Philippe et Florent sont très heureux de vous accueillir à compter du lundi 6 juillet aux horaires habituels, du lundi au vendredi de 14h à 16 h.

Merci du relais que vous ferez de ces informations

Pour tous renseignements complémentaires

Secrétariat du Pôle des Usagers - Téléphone 05 55 43 10 95 - Email pdu@ch-esquirol-limoges.fr